



PROCEDURE DE CANDIDATURE FCIL ASSISTANT(E) PAIE

Année scolaire 2017-2018

1/ Conditions pour postuler à la formation :

- Etre âgé de 17 à 25 ans (18 ans en année de formation)
- Etre titulaire du baccalauréat à l'entrée dans la formation
- Maîtriser l'outil informatique, la langue française orale et écrite

2/ Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une fiche de candidature (jointe)
- Copie des diplômes ou des relevés de notes à produire au plus tard à l'entrée en formation
- Copie des bulletins de terminale
- Un Curriculum Vitae et une lettre de motivation précisant le projet professionnel
- Une copie de la carte d'identité

Le dossier de candidature devra être retourné au Lycée Jean GEILER pour le

Vendredi 12 mai 2017, délai de rigueur.

Aucun frais d'inscription n'est demandé aux candidats. Un accusé de réception sera remis au candidat (à réclamer s'il n'est pas remis d'office).

3/ Epreuves à passer pour entrer dans la formation :

• L'épreuve écrite d'admissibilité :

Elle consiste en une épreuve de français (dictée, tests d'orthographe et de grammaire) et une épreuve de culture professionnelle.

Les candidats admissibles recevront par courrier une convocation pour l'épreuve d'admission.

• L'épreuve orale d'admission : elle consiste en un entretien de 20 minutes. L'épreuve d'admission doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat.

4/ Résultats

Les résultats de l'admission seront disponibles à compter du **Lundi 26 juin 2017**.

Seuls les candidats admis se verront notifier par écrit la décision de la commission. La liste d'admission est valable jusqu'à la date limite d'inscription définitive soit le **Mardi 11 juillet 2017**.

Les candidats dont les dossiers d'inscription au lycée n'auront pas été rendus complets à cette date seront rayés de la liste des admis.

5) Echancier

Date limite de dépôt du dossier de candidature	Vendredi 12 mai 2017
Passation des épreuves écrites	Vendredi 02 juin 2017
Résultats de l'épreuve d'admissibilité	Lundi 12 juin 2017
Passation des épreuves orales	Jeudi 22 juin 2017
Liste des admis et liste supplémentaire	Lundi 26 juin 2017
Date limite de retour du dossier d'inscription au lycée	Mardi 11 juillet 2017
Début de la formation	Lundi 18 septembre 2017